

À propos du parcours en centre-ville:

L'équipe de l'Office de Tourisme vous propose 2 parcours pour (re)découvrir le centre-ville de Nanterre en fonction de votre soif de découverte: un court d'1H30 et un long de 2H30 !

Au fil de ces balades, découvrez les incontournables du centre-ville de Nanterre, riche de plus de 2 000 ans d'histoire ! Sur votre chemin, ne manquez pas les bornes historiques rouges : elles compléteront votre visite (*parcours également disponible en brochure*).

Que vous soyez de passage ou Nanterrien, (re)découvrez les trésors témoins d'un patrimoine particulièrement bien préservé.

Nul doute : Nanterre saura vous surprendre !



Retrouvez l'ensemble de nos idées de balade grâce à ce code QR ! (également disponible sur notre site internet)

www.ot-nanterre.fr



NanterreTourisme



Nanterre.Tourisme



Office de Tourisme de Nanterre

Avec le soutien de :



(Re)découvrir Nanterre

Ne pas jeter sur la voie publique - © OTNanterre 08.2025 et Stéphanie Poppe

NanTerre de balades

Parcours en centre-ville



Parcours

 Balade 1 h 30

 Balade 2 h 30

 Toilettes

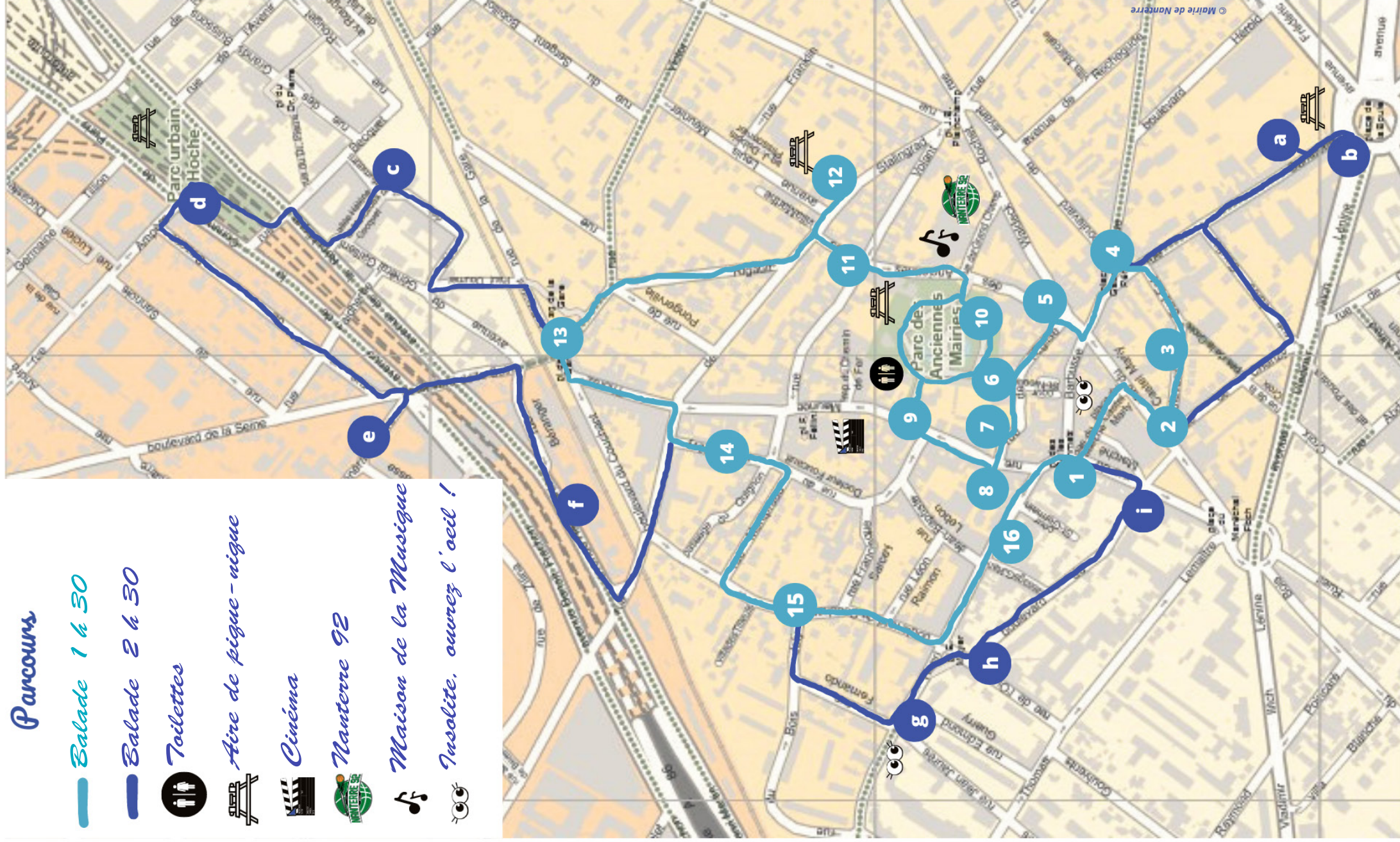
 Aire de pique-nique

 Cinéma

 Nanterre 92

 Maison de la Musique

 Insolite, ouvrez l'œil !



Insolite :

Bornes kilométriques : réalisées en fonte dans la seconde moitié du 19^e siècle, ces bornes indiquent la distance en kilomètres jusqu'au point 0 situé à Notre-Dame de Paris. Ces bornes sont désormais très rares ! Il en reste actuellement 2 à Nanterre. Sauriez-vous les trouver ?

Autres points d'intérêt sur le parcours (voir pictogrammes sur le plan) :

- **Cinéma Les Lumières** (49 rue Maurice Thorez). Ce cinéma classé art-et-essai a ouvert ses portes en 1988. Lieu de culture et de divertissement, son nom est un triple clin d'œil aux projecteurs de cinéma, au siècle des Lumières et bien sûr aux inventeurs du cinéma, les célèbres frères Lumière !
- **Maison de la musique** (8 rue des Anciennes Mairies). Cet équipement est dédié à la jeunesse et à la culture. Il abrite le conservatoire de musique et de danse à rayonnement régional, ainsi qu'une salle de spectacle de 300 places.
- **Nanterre 92** (5-7 rue du grand champ). Siège social et boutique du club de basket-ball Nanterre 92 (anciennement JSF). Le club aux couleurs vert et blanc a remporté de nombreux titres au cours des dix dernières années (champion de France en 2011 et 2013, coupe de France en 2014 et 2017, coupe d'Europe en 2017). Le club évolue au palais des Sports Maurice Thorez. N'hésitez pas à vivre l'expérience d'un match à domicile pour les soutenir « en vert et contre tout » !

Pour aller plus loin, retrouvez notre parcours sur les bornes historiques du centre-ville !

Parcours court – 1H30

Suivez les étapes du parcours du centre-ville. La mention « voir borne » vous invite à prendre connaissance du texte disponible sur la plaque rouge à proximité. Pour aller plus loin, le « parcours des bornes historiques » est à votre disposition à l'Office de Tourisme.

1. Départ depuis l'**Office de Tourisme** (4 rue du Marché). Pour commencer, sur la gauche admirez une ancienne grange au pignon en « pas de moineau », témoin du passé rural de Nanterre (voir borne). Prendre le passage du marché pour rejoindre la rue du Castel Marly.
2. **Angle rue Castel Marly – boulevard du Sud-Est**. Bâtiment datant du début du 20^e siècle à l'architecture intrigante. Son origine reste mystérieuse. Il pourrait s'agir d'un bâtiment issu d'une Exposition universelle. Prendre à gauche le boulevard du Sud-Est.

Possibilité de rejoindre les étapes a et b du parcours long.

3. **Boulevard du Sud-Est**. Ce boulevard reprend le tracé des remparts édifiés au 16^e siècle pour protéger le bourg de Nanterre. Ces remparts ont été entièrement détruits et remplacés au 19^e siècle par des boulevards qui forment une ceinture verte propice à la flânerie et la promenade. Poursuivre votre balade sur le boulevard jusqu'à la place Gabriel-Péri.
4. **8 place Gabriel Péri**. Emplacement de la chambre municipale où, en 1789, fut rédigé le cahier de doléances des Nanterriens (voir borne). Traverser la place Gabriel-Péri en longeant les restaurants et prendre à droite rue des Anciennes Mairies.
5. **Maison aux volets verts** (1 rue Waldeck Rochet). Toute première mairie de Nanterre (1842-1923). Ce bâtiment abrite désormais un relais dédié à la petite enfance. Prendre rue de l'Église à droite.
6. **Cathédrale Sainte-Geneviève Saint-Maurice** (rue de l'Église). Un incontournable à Nanterre ! Elle est inscrite dans sa totalité aux Monuments Historiques depuis 2010. Ne manquez pas son clocher du 14^e siècle, sa porte monumentale représentant le buisson ardent et ses fresques datant du 20^e siècle (voir bornes). Se diriger vers la rue Maurice-Thorez.
7. **Parvis de la Cathédrale** (rue de l'Église). Admirez le puits miraculeux, la chapelle souterraine et la mosaïque contemporaine illustrant Sainte-Geneviève confiant la protection de Paris au Christ (voir bornes). Prendre à gauche rue Maurice-Thorez.
8. **Boulangerie Heudebert** (4 rue Maurice Thorez). C'est dans cette boulangerie que Charles Heudebert mit au point les biscottes en 1895 (voir borne). Continuer rue Maurice Thorez à droite en direction de la gare.

9. Parc des Anciennes Mairies (31 rue Maurice Thorez). Cet écrin de verdure invite petits et grands à la détente. Ne manquez pas ses arbres remarquables et la Conque, un théâtre de plein air dont le décor change régulièrement. Des festivités y ont lieu toute l'année (voir borne). Traverser le parc pour rejoindre la rue des Anciennes Mairies.

10. Villa des Tourelles (9 rue des Anciennes Mairies). Une villa devenue mairie (1924–1973). Elle abrite aujourd'hui des associations dont la Société d'Histoire de Nanterre (voir borne). Lorsque vous êtes face à la Villa côté rue des Anciennes Mairies, prendre à droite rue des Anciennes Mairies jusqu'à l'angle de la rue Volant.

11. Rue Volant. Cette rue est l'une des plus anciennes de la ville. Elle témoigne du passé agricole de Nanterre avec ses corps de ferme aux volets colorés, qui servirent jusqu'à la Première Guerre Mondiale. Remarquez les anciennes plaques de rue : elles étaient en hauteur afin d'être visibles par les cochers. Continuer rue des Anciennes Mairies et prendre à droite rue de Stalingrad.

12. L'Agora (20 rue de Stalingrad). Ancienne caserne de pompiers (voir borne). Ce lieu est aujourd'hui un espace par et pour les citoyens sur le thème des défis écologiques. Aux beaux jours, entrez pour profiter de sa terrasse ou de son petit jardin. Lorsque vous êtes face à l'Agora, prendre à gauche rue de Stalingrad puis tourner à droite rue Rigault. A l'embranchement, prendre à gauche pour rejoindre le square de la gare.

13. Square de la Gare RER Nanterre Ville. Depuis le square (voir borne), vous apercevez la gare créée en 1838 sur la toute première ligne de chemin de fer transportant des voyageurs en France (reliant Paris à Saint-Germain-en-Laye). Prendre à gauche rue de la gare puis à gauche rue Maurice Thorez et à l'angle de la rue de Stalingrad, prendre à droite. Pour rejoindre la rue Silvy, prendre la première à gauche.

Possibilité de rejoindre les étapes c, d, e, f du parcours long.

14. Rue Silvy. Retrouvez ici deux Artisans du Tourisme 92 : à gauche, le brasseur NEMETO installé dans une ancienne grange (voir borne). À droite, à l'angle avec le passage du Quignon la céramiste Félicéram installée dans une ancienne ferme. Continuer rue Silvy puis rue du Docteur Foucault et prendre la rue Montpréau à droite. Au bout de la rue prendre à gauche boulevard du Couchant.

15. Boulevard du Couchant. Boulevard situé sur l'emplacement des anciens remparts. Au 19^e siècle, la possibilité de venir en train à Nanterre amène de riches Parisiens à venir y passer les beaux jours, alors que la ville n'est encore qu'un bourg entouré de champs. Admirez les villas décorées de céramiques. Poursuivre votre promenade boulevard du Couchant. Une fois arrivé rue Henri Barbusse, prendre à gauche.

Possibilité de rejoindre les étapes g, h, i du parcours long.

16. Binette de Nanterre (50 rue Henri Barbusse). Témoin de l'ingéniosité des Nanterriens (voir borne) ! Retour à l'Office de Tourisme en prenant la rue Henri Barbusse à gauche, puis à droite rue du marché.

Etapes du parcours long :

a. Villa Allez (19 rue Gambetta). Cet hôtel particulier et ses dépendances ont été édifiés en 1887 par la famille Allez, quincaillers parisiens ayant fait fortune (voir borne). Profitez de son parc ombragé.

b. Place de la Boule. Étape sur la route de Paris à Saint-Germain-en-Laye, son nom proviendrait de sa forme ronde permettant aux carrosses d'en faire le tour. Un relais de poste royale y est établi au 17^e siècle. Au 19^e siècle, un tramway à vapeur assurait le transport de voyageurs (voir borne).

c. Le Château (75 allée des parfumeurs). L'ancienne usine du Docteur Pierre est célèbre pour la fabrication de dentifrice et alcools de menthe, cultivée sur place. Son architecture prestigieuse, visible depuis la voie ferrée, attire l'œil des voyageurs depuis sa création en 1900 ! Également connu pour avoir abrité les entreprises Forvil et Natalys, le bâtiment est inscrit aux monuments historiques. Aujourd'hui appelé le château, il accueille ÉTIC, un restaurant et un escape game (jeu d'évasion).

d. Parc Hoche (accès par l'avenue de la République). Ce parc familial, équipé de skate-park aux décors de graffitis, de tables de ping-pong et de brumisateurs (l'été), est à la frontière entre les quartiers du centre et du chemin de l'île.

e. 4 boulevard du Général Leclerc. Villa, ornée d'une frise en céramique à motif de fleurs d'iris, et sur son toit d'un épi de faîtage très original : un nid de cigogne !

f. Collectif des cheminots (27 rue Henri-Martin). Cet ensemble de 214 logements a été construit dans les années 1930 par la compagnie des chemins de fers pour loger les cheminots. Les bâtiments sont ornés de quatre bas-reliefs représentant les métiers du rail, œuvres réalisées par Louis Dediron et Paul Belmondo.

g. Cité-jardins (2 rue Edmond Guerry) : témoin de l'utopie des logements en cité-jardins (voir borne).

h. La porte de Saint Germain (angle place Edouard Mayer et rue Henri Barbusse). Les remparts étaient percés de portes permettant l'accès au bourg (voir borne).

i. La porte de Rueil (angle place du marché et boulevard du midi) : (voir borne)